

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 84/109 du 24/01/84
portant intégration et nomination de
Monsieur MOUMPOSSA Remy-Séraphin, dans les
cadres de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Laboratoire des Mines)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°25/80 du 13.II.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n°60/90 du 3.3.1960 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A I des services Techniques;
(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiéar-
chisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 et 8;
(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24.2.1967 règlementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;
(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n°79/154 du 4.4.1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n°81/016 du 26.1.1981 au décret n°
80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;
(/u le décret n°81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim
des Membres de Gouvernement;
(/u le protocole d'accord du 5.8.1970 signé entre l'URSS
et la République Populaire du Congo;
(/u le dossier de candidature de l'intéressé;
(/u le décret n°83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres;

DECRETE :

...../.....

YH

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur NOUMPOSSA Rémy Séraphin, né le 23 Novembre 1955 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Ingénieur des Mines-Géologie - Spécialité : Géologie et Prospection des gisements des Minéraux, obtenu à l'Université de l'Amitié des Peuples "Patrice LUMUMBA" à Moscou (URSS) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles Stagiaire Indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Le Ministre des Mines et de l'Energie

BRASSAVILLE, le 24 Janvier 1984

Rodolphe ADADA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

Bernard COMBO MATSIONA.-

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS

JORPC	1
DGTFP/DFP	3
D.G.B.	3
D.C.F.	2
SGCM/BC	2
MME.....	2
DOSSIER	3
Intéressé	1